

- Des encours de crédits et de collecte en nette progression, traduisant l'engagement de la Caisse Régionale sur son territoire
- Un résultat net de 80,6 M€ en baisse de -2,8% dans les comptes individuels.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 27 janvier 2017, a arrêté les comptes au 31 décembre 2016. Les comptes individuels et consolidés sont en cours de certification par les Commissaires aux Comptes.

Une activité commerciale dynamique sur le plan de la collecte, des crédits, des assurances et des services

En M€	31 décembre 2015	31 décembre 2016	% évolution
Encours de collecte	17 762	18 482	+4,1%
Encours de crédits	12 285	12 917	+5,1%

En 2016, le CA Alpes Provence a continué de jouer son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires dans un contexte économique qui reste difficile. L'encours consolidé de crédits est en hausse de +5,1% dont crédits à la consommation (+7,5%), crédits habitat (+4,6 %) et crédits équipement (+6,2 %). La Caisse Régionale enregistre également une hausse de la collecte (+4,1%), notamment sur l'Épargne Logement (+7,6%) et l'assurance-vie (+3,2%) auprès de sa clientèle de proximité.

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients notamment en produits d'assurance des biens et des personnes, avec un portefeuille de contrats qui progresse de +6,2% à fin décembre 2016.

Un résultat net en baisse de -2,8% dans les comptes individuels

En M€	Comptes consolidés			Comptes individuels		
	Décembre 2015	Décembre 2016	Evolution sur 1 an	Décembre 2015	Décembre 2016	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	430,2	383,6	-10,8%	424,1	367,0	-13,5%
Charges de fonctionnement	-254,3	-259,7	2,1%	-251,7	-256,4	+1,9%
Résultat Brut d'exploitation	175,9	123,9	-29,6%	172,4	110,6	-35,9%
Coût du risque	-29,5	-26,9	-9,0%	-27,9	-25,2	-9,7%
Résultat Net	97,5	68,2	-30,1%	82,9	80,6	-2,8%
Total Bilan	17 007	17 633	3,7%	16 446	17 023	3,5%

Dans les comptes individuels de la Caisse régionale, le Produit Net Bancaire s'élève à 367 M€ en baisse de -13,5%.

En dépit d'une activité crédits solide, la conjoncture de taux d'intérêt extrêmement bas pénalise toujours les produits de l'activité d'intermédiation. Ce phénomène est amplifié par un niveau de réaménagements crédits élevé lors des deux dernières années auprès de la clientèle.

Ces éléments intègrent également les impacts négatifs non récurrents d'opérations d'optimisation de bilan générant un montant de 53,7 M€ de soultes payées au 31 décembre 2016. C'est la résultante de la poursuite de l'optimisation du coût des ressources qui conduit à l'allègement des charges de refinancement futures.

Le PNB issu des commissions évolue lui positivement de +2,2%. La dynamique de conquête et d'intensification de la relation avec nos clients se traduit par l'augmentation de l'équipement en produits et services, notamment sur les activités assurance vie, prévoyance et assurances des biens.

Enfin, l'évolution du PNB résulte également de l'opération de simplification du groupe Crédit Agricole réalisée le 3 août dernier (voir avis financier du 28 octobre 2016). Cet effet négatif est lié au démantèlement du Switch 1 et au coût de financement de l'investissement de la Caisse régionale dans Sacam Mutualisation.

Compte tenu de cette baisse du PNB et de l'évolution à la hausse des charges de fonctionnement qui traduit la poursuite des investissements notamment informatiques et dans le digital, le résultat brut d'exploitation du CA Alpes Provence baisse de -35,9% par rapport à décembre 2015.

Dans une conjoncture économique dégradée, les risques sont maîtrisés conduisant à la stabilité du taux de créances douteuses et litigieuses en capital à 2,5%. Par ailleurs, le CA Alpes Provence poursuit ses efforts de provisionnement en matière de risques crédit par la couverture des créances douteuses et litigieuses (couvertes à 60,9% en capital) et par des provisions filières et provisions collectives Bâle2. Le ratio de l'ensemble des provisions pour risques crédit rapporté aux encours de crédits s'établit à 2,6%. Le coût du risque, en baisse à la date d'arrêté (-9,7%) par rapport à décembre 2015, s'élève à -25,2 M€.

La Caisse Régionale a procédé à une reprise de dotation du Fonds pour Risques Bancaires Généraux (20M€).

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 80,6 M€ en baisse de -2,8%.

Dans les comptes consolidés aux normes IFRS, le Produit Net Bancaire diminue de -10,8 % et les charges de fonctionnement sont en augmentation de 2,1 %. Dès lors, le RBE baisse de -29,6 % sur la période. Le coût du risque s'établit à -26,9 M€ en baisse de 9 %.

Le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 68,2 M€ au 31 décembre 2016 en baisse de -30,1% par rapport au 31 décembre 2015.

Une structure saine et solide

Le Ratio de solvabilité Bâle III s'élève au 30 septembre 2016 à 15,9 % composé intégralement de Core Tier One. Le ratio de liquidité Bâle III (LCR) s'élève à 91,6 % au 31 décembre 2016 et converge vers 100 % conformément à l'agenda réglementaire. Ils confèrent à la Caisse Régionale une capacité de développement futur et une structure financière solide.

Opération de simplification du groupe Crédit Agricole :

L'opération de simplification du Groupe annoncée le 17 février a été réalisée le 3 août dernier (voir communiqué du groupe Crédit Agricole du 3 août 2016 à l'adresse suivante : <http://www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/Information-financiere/Rapports-annuels-et-resultats>). Dans ce cadre, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence a participé à l'augmentation de capital de Sacam Mutualisation pour un montant de 491 M€.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 83 € au 31 décembre 2016 contre 71,39 € au 31 décembre 2015 soit une hausse de 16,3%.

Conformément à la résolution de l'assemblée générale du 29 mars 2016 relatif au programme de rachat de CCI, la Caisse Régionale a mis en œuvre un mandat d'achat aux fins d'annulation avec un prestataire de service d'investissement.

En ligne avec la communication groupe du 9 mars 2016, dans laquelle il était indiqué que le dividende servi au titre de l'exercice 2016 devait être au moins égal à celui de 2015, le Conseil d'administration de la Caisse Régionale proposera à l'Assemblée Générale statutaire de rémunérer ses détenteurs de Certificats Coopératifs d'Investissement à hauteur de 3,32 euros par titre détenu, soit un rendement de 4% sur la base du cours au 31 décembre 2016.

Perspectives

Engagé dans un Projet d'Entreprise volontariste et prospectif, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, a poursuivi en 2016 sa stratégie de développement sécurisé et démontre chaque jour son utilité au territoire où l'épargne des clients et sociétaires vient financer l'économie locale et tous ses acteurs.

Le Conseil d'administration de la Caisse Régionale proposera à l'Assemblée Générale statutaire d'attribuer : 1% du bénéfice distribuable à la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche, 1 % du bénéfice distribuable au profit des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », ainsi que 1% du bénéfice distribuable à CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires. Dans ce cadre, Crédit Agricole Alpes Provence est partenaire fondateur du premier campus international dédié à la ville du 21ème siècle et à la transformation numérique. The Camp ouvrira ses portes à Aix-en-Provence en 2017. The Camp sera un accélérateur d'innovations installé dans un hub d'échanges et de rencontres entre groupes industriels, startups de technologies et de services, designers, utilisateurs et collectivités.

Par ailleurs, une attention particulière est toujours portée à la personnalisation de la relation avec les clients et sociétaires en promouvant le Pacte Coopératif Relationnel : programme de reconnaissance de la fidélité de nos clients fidèles sociétaires (livret sociétaire, carte sociétaire, SVP dédié, programme relationnel personnalisé, offres promotionnelles, ventes privées). L'ensemble de ces actions permet de continuer à progresser en matière de satisfaction clients : 9 clients sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.

L'année 2017 sera également marquée par la poursuite des investissements dans le digital et le réseau d'agences pour engager au-delà du canal physique un mode relationnel à distance entre les agences et les clients, adapté à leur besoin (internet, mail, téléphone, tablette numérique, entretiens en visio, crédits dématérialisés, etc.).